



marine  
renewables  
canada

 SUPER GRAPPE DES  
OCÉANS DU CANADA



# ÉNERGIE ÉOLIENNE EN MER DU CANADA

ANALYSE DES CADRES MONDIAUX DE LOCATION/VENTE AUX  
ENCHÈRES DES FONDS MARINS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN  
MER ET RECOMMANDATIONS POUR LE CONTEXTE CANADIEN

RECHERCHE MENÉE PAR OWC



# TABLE DES MATIÈRES

AMBITION 2035	1
RÉSUMÉ	2
APPROCHE DE L'ÉTUDE	3
COMPARAISON MONDIALE	4
CONTEXTE DU MARCHÉ	7
DÉFIS ET OCCASIONS	8
OBJECTIFS	9
RECOMMANDATIONS	10
PROCHAINES ÉTAPES	12



CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE OCÉANIQUE DU CANADA

AMBITION  
**2035**

## CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE OCÉANIQUE DU CANADA DE 5 FOIS, SOIT À 220 G\$, D'ICI 2035

En 2016, l'OCDE a évalué que la croissance de l'économie mondiale des océans doublerait d'ici 2030 pour atteindre 4 billions de dollars canadiens, dépassant ainsi la croissance de l'économie en général de 20 pour cent. Dans le contexte de ce potentiel océanique mondial, et en développant des solutions océaniques urgentement requises, le Canada peut réaliser une croissance transformatrice avec d'importantes possibilités pour les entreprises et les travailleurs canadiens, d'un océan à l'autre. Cette croissance nécessite une approche collective et une ambition audacieuse.

À l'automne 2022, Supergrappe des océans du Canada (SOC) a publié un document de discussion présentant Ambition 2035, soit un potentiel de croissance de 5 fois pour l'économie océanique du Canada d'ici 2035. Éclairé par plus de 400 parties prenantes et des leaders de partout au pays ainsi que par des économistes, le document a été élaboré en vue de susciter à l'ensemble du réseau océanique du Canada l'ambition de se rallier et d'examiner le rôle qu'il joue dans la réalisation de ce projet.

Faisant suite au document de discussion publié en mai 2023, plus de 200 leaders des océans se sont réunis à Ottawa avec l'ambition commune de faire passer l'économie océanique du Canada à 220 milliards de dollars d'ici 2035.

La réalisation de cet objectif par le Canada nécessitera de l'innovation dans de nouveaux secteurs ainsi que la croissance et l'évolution des industries actuelles. Ce rapport fournit un contexte pour la discussion sur le développement réussi de l'énergie renouvelable au Canada et la participation du Canada au marché mondial de l'énergie éolienne en mer.

NOUS AVONS UNE  
GRANDE AMBITION  
POUR  
L'OCÉAN AU  
CANADA

220  
MILLIARDS \$  
D'ICI 2035

CROISSANCE  
DE 5 FOIS



# RÉSUMÉ

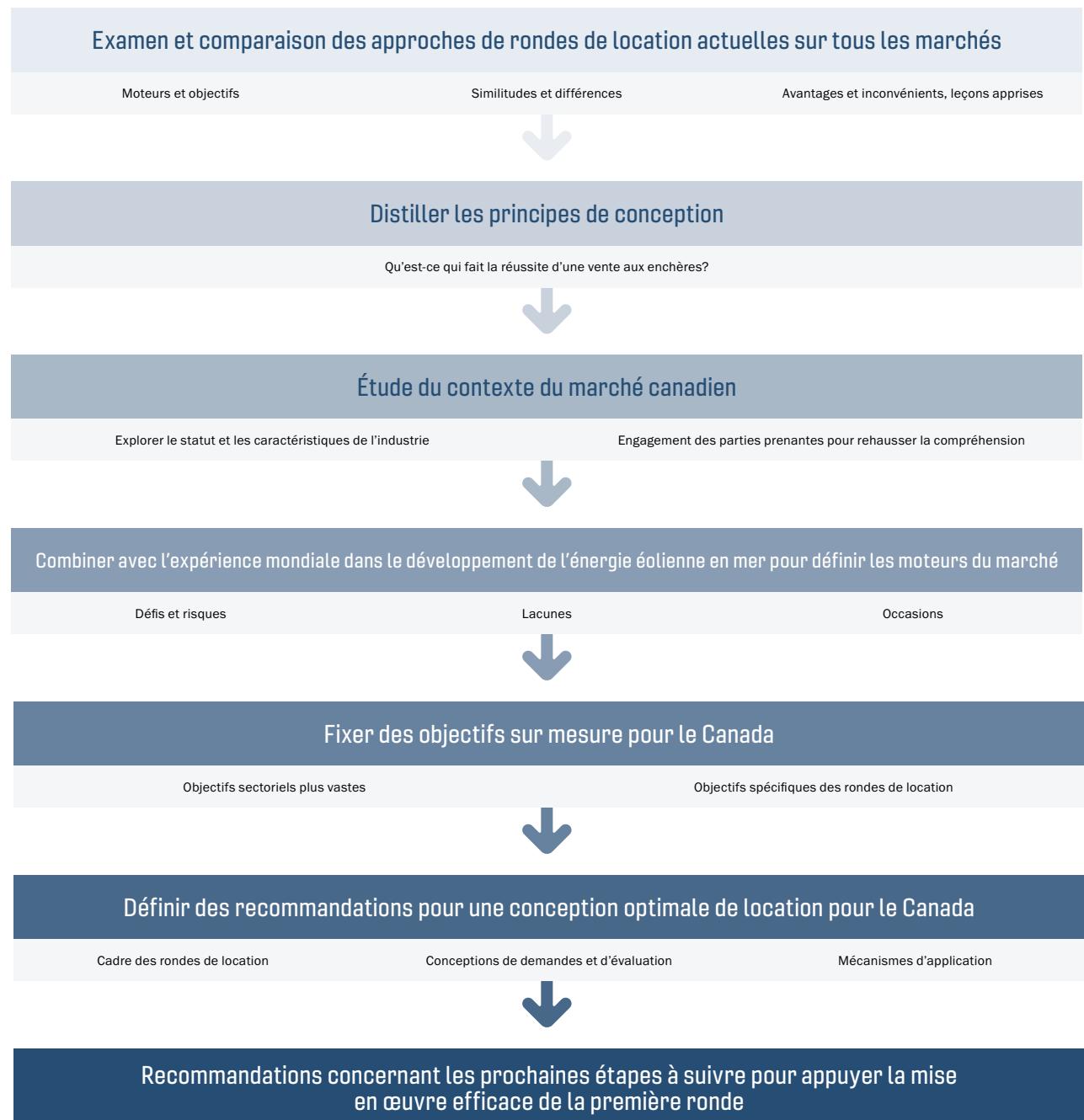
Supergrappe des océans du Canada et Marine Renewables Canada ont mandaté OWC, un cabinet-conseil mondial spécialisé dans l'énergie éolienne en mer, de préparer un rapport détaillé sur la façon dont les rondes de location des fonds marins pour des projets reliés à l'énergie éolienne en mer peuvent être structurées, conçues et mises en œuvre pour le marché du Canada.

Les marchés sont de plus en plus conscients du fait que les processus de location (et de vente aux enchères) des fonds marins peuvent influencer considérablement l'orientation de l'industrie. Ce rapport a donc pour but de formuler des recommandations sur la façon de maximiser cette occasion d'utiliser les rondes de location comme mécanisme pour façonner positivement l'industrie alors qu'elle arrive à maturité au Canada et, inversement, de s'assurer d'éviter les pièges qui ont été observés dans d'autres juridictions.

Le rapport vise principalement le gouvernement et les organismes de réglementation, car ils ont des rôles à jouer dans la fourniture d'une orientation stratégique et/ou de la conception des rondes de location. Toutefois, le rapport est également destiné à un public plus vaste parmi les groupes de parties prenantes, à titre de ressource utile sur les subtilités de la conception de rondes de location en vue de promouvoir une meilleure compréhension des enjeux et aider à soutenir des activités de mobilisation futures plus significatives.

# APPROCHE DE L'ÉTUDE

L'approche suivie pour entreprendre cette étude est résumée ci-dessous.



# COMPARAISON MONDIALE

Afin de créer une base solide de données probantes pour les recommandations énoncées dans le présent rapport, l'OWC a commencé par réaliser un examen approfondi des processus de location et de vente aux enchères des fonds marins de différentes juridictions. L'équipe d'OWC possède d'ailleurs une vaste expérience de travail avec les organismes de réglementation et les promoteurs pour concevoir et naviguer dans une grande variété de formats de location dans des contextes de marché très différents.

La comparaison se concentre sur les marchés américain, britannique, français et néerlandais, car ceux-ci couvrent l'éventail complet des approches, allant du prix jusqu'à l'expérience et les capacités. Cet ensemble reprend également certaines des approches de conception antérieures et la progression de celles-ci dans les marchés de l'énergie éolienne en mer les plus établis; permettant ainsi d'offrir des informations plus approfondies. La comparaison de base est complétée par l'inclusion de détails spécifiques provenant d'autres juridictions, où celles-ci ont fait appel à d'autres exigences alternatives ou supplémentaires intéressantes, comme en Australie, en Allemagne et en Norvège.

La comparaison explore le contexte du marché et la façon dont ceux-ci orientent les principaux moteurs en fonction des caractéristiques politiques/réglementaires, du site/physique, de la chaîne d'approvisionnement, sociales, environnementales et économiques du marché, qui à leur tour façonnent les objectifs de l'industrie et de la ronde de location. Les objectifs de l'ensemble des marchés couvraient un vaste éventail d'aspects, comme suit :

## OBJECTIFS DE L'INDUSTRIE DANS DIVERS CONTEXTES DE MARCHÉ :

- Établir pleinement une industrie éolienne en mer
- Être un leader de l'énergie éolienne
- Assurer que les projets sont réellement réalisés
- Démontrer la rentabilité de l'énergie éolienne en mer
- Démontrer la faisabilité de la mise en œuvre à court terme
- Favoriser l'innovation écologique et minimiser les répercussions
- Renforcer la sécurité énergétique
- Stimuler la croissance économique et créer des emplois
- Relancer le développement de la chaîne logistique
- Renforcer la chaîne d'approvisionnement locale
- Favoriser l'innovation pour l'énergie éolienne flottante

## GAMME D'OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RONDES DE LOCATION :

- Proposer une offre attrayante aux promoteurs et aux investisseurs/susciter un intérêt pour le marché
- Générer un solide vivier de projets
- Un processus transparent, objectif et équitable pour les demandeurs
- Être ouvert aux nouveaux arrivants sur le marché
- Démontrer la faisabilité technique et la viabilité financière de l'énergie éolienne en mer
- Projets accélérés
- Détermination et atténuation des risques du projet
- Réaliser la valeur inhérente à l'actif des fonds marins

# COMPARAISON MONDIALE

Les éléments des cadres de rondes de location et d'enchères ont ensuite été examinés, dont le calendrier, la durée et l'intégration avec d'autres aspects du processus d'élaboration du projet, notamment le parcours d'accès au marché/subventions, le lien au réseau et le consentement environnemental. Les étapes du processus de demande ont été détaillées, y compris les critères de qualification et d'admissibilité, la méthode d'attribution, l'équilibre entre les critères de prix et les critères non fondés sur le prix, le processus de sélection des limites du site et le niveau de compétitivité de la ronde. Les principales similitudes et différences entre les approches font l'objet de discussion.

Les conceptions des demandes en termes de questions spécifiques et de contenu ont été examinées et résumées en thèmes communs, parallèlement à leurs critères plus spécifiques. De même, les méthodes d'évaluation et les modalités clés sont discutées afin de saisir la gamme des approches et des raisonnements pour celles-ci.

La comparaison se termine par une analyse des résultats des rondes de location, vérifier l'atteinte des objectifs fixés pour la ronde, des avantages et inconvénients clés des conceptions et des leçons apprises :

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS	AVANTAGES	LEÇONS APPRISES
<p>Oui, sauf pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Royaume-Uni – il est peu probable que les objectifs soient atteints dans les délais en raison de la longue durée de la ronde de location et des processus de consentement, ainsi que des retards de projet liés aux dates de connexion au réseau et aux contraintes de la chaîne logistique.</li><li>• Les États-Unis – le développement de la chaîne d'approvisionnement n'a pas été aussi réussi qu'espéré.</li><li>• Les États-Unis – la rentabilité des projets n'a pas été démontrée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certaines rondes ont été particulièrement attrayantes pour les promoteurs et ont connu un niveau élevé de participation</li><li>• Une approche d'évaluation qualitative encourage les promoteurs à être plus réfléchis et critiques quant à leur stratégie de développement.</li><li>• Fourniture de conseils clairs et de consultations avec les promoteurs lors de certaines rondes.</li><li>• Adaptation de la ronde au climat technico-économique mondial actuel.</li><li>• Un processus établi qui est cohérent dans des rondes multiples.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les plafonds de prix bas peuvent être facilement respectés et entraîner un critère de prix non pertinent.</li><li>• Des critères non reliés aux prix facilement réalisables entraînent que ces critères deviennent des exigences auxquelles tous les promoteurs s'inscrivent et sur lesquelles ils ne peuvent pas être différenciés.</li><li>• L'application des critères est essentielle pour assurer la reddition de comptes des demandeurs et s'assurer du respect des plans énoncés dans la demande.</li><li>• Difficile d'encourager le développement de la chaîne d'approvisionnement sans clarté sur le vivier de projets.</li><li>• Les formats d'enchères (prix) seulement ne permettent pas au gouvernement d'influencer le développement des projets.</li></ul>

# COMPARAISON MONDIALE

Les conclusions ont été résumées en un ensemble d'exigences visant à favoriser la réussite de la conception de la location, indépendamment du contexte et des objectifs spécifiques du marché. Certaines considérations clés reflétant les paramètres qui peuvent être modifiés pour façonner la conception sont également présentées. Elles fournissent la base sur laquelle des recommandations peuvent être élaborées en toute confiance pour le Canada. Voici un résumé des exigences et des variables :

## CONDITIONS DE RÉUSSITE :

- Calendrier approprié du processus en fonction du climat économique de la juridiction.
- Une excellente compréhension du contexte actuel du marché et des tendances futures pour atténuer les risques de la conception de la demande.
- L'élaboration d'objectifs précis et stratégiques est essentielle pour s'assurer que l'administration et le promoteur tirent profit de la ronde de location des fonds marins.
- Concevoir un processus capable de différencier définitivement et adéquatement les candidats.
- Trouver le juste équilibre entre les éléments de prix et autres que de prix.
- Un processus qui comprend les risques clés entre les parties et vise à soutenir la réduction des risques.

## VARIABLES POUR FAÇONNER LA CONCEPTION :

- L'approche de la barre basse par rapport à la barre élevée et, par conséquent, à quel point la ronde est accessible aux nouveaux candidats et offre le potentiel de promouvoir la différenciation entre les candidats.
- Approches quantitatives et qualitatives de la demande et d'évaluation.
- Recours à des experts dans le processus d'évaluation.
- Niveau d'effort requis dans la demande et l'évaluation.
- Niveau de flexibilité dans les processus de demande et d'évaluation.
- Niveau de transparence de l'évaluation.
- Mettre en place des mécanismes d'application ou de suivi appropriés après la demande pour promouvoir la responsabilisation.



# CONTEXTE DU MARCHÉ

Le deuxième élément de l'élaboration de recommandations solides concernant une conception optimale de location pour le Canada consistait à acquérir un bon niveau de compréhension du contexte du marché canadien, y compris la politique gouvernementale, les règlements en place, les autres industries hauturières, les conditions du site, les parcours menant au marché, l'infrastructure de réseau et portuaire et les contraintes de la chaîne d'approvisionnement.

Pour rehausser cette compréhension et approfondir les nuances de l'industrie et les défis, les risques et les occasions, une sélection de parties prenantes issues de groupes clés ainsi que des titulaires de droits ont été sollicités. Un questionnaire a ainsi été élaboré, adapté à chaque groupe de parties prenantes. Les conclusions ont été rassemblées afin de dégager des thèmes communs tout en préservant la confidentialité des parties prenantes. Veuillez prendre note que cela n'a pas été conçu pour être un exercice exhaustif de cartographie et d'engagement des parties prenantes. Cela doit plutôt être considéré comme une activité initiale pour aider à informer et à valider les conclusions du rapport.

Voici les thèmes clés :

- Un besoin réel de prendre toutes les mesures pour accélérer (sans compromettre la qualité) le calendrier de développement jusqu'au déploiement des premiers projets opérationnels pour le Canada afin de maximiser la réalisation des occasions disponibles.
- Préoccupations autour de l'incertitude reliée au parcours vers le marché et aux contraintes associées pour le réseau et les APP, manque de maturité pour l'hydrogène.
- Les promoteurs désirent fortement pouvoir être impliqués dans la sélection du site.
- Un niveau général d'insatisfaction à l'égard de certains marchés internationaux favorisant les candidats disposant des moyens financiers les plus importants.
- Une législation claire et un soutien aux subventions ont été définis comme des besoins particuliers des promoteurs.
- Des préoccupations relatives à la préparation et au développement de la chaîne d'approvisionnement doivent surmonter les contraintes et une forte préférence pour le contenu local afin de maximiser les occasions, mais en étant en équilibre avec les considérations de rapport coût-efficacité et le commerce international.
- La rémunération et les avantages locaux en tant que véritable occasion pour les groupes locaux, et de mécanisme pour les promoteurs de promouvoir le succès des projets avec les parties prenantes.
- La volonté de tous les groupes de parties prenantes de participer au processus et une reconnaissance des défis à relever avec l'appui des principaux groupes de parties prenantes.



# DÉFIS ET OCCASIONS

La recherche sur le contexte canadien, l'activité d'engagement des parties prenantes et la vaste expérience antérieure de l'équipe dans le développement de l'énergie éolienne en mer sur les marchés mondiaux ont été combinées pour définir les principaux défis et possibilités pour le Canada :

## PRINCIPAUX DÉFIS ET RISQUES DANS LE CONTEXTE DU CANADA :

- Présence d'incertitude et de risques élevés tout au long de la phase de développement.
- Élaboration et adoption de stratégies efficaces d'atténuation des risques.
- Absence de meilleures pratiques et de procédures formelles pour faire le suivi de l'exécution des projets risquant de ne pas être optimaux.
- Technologie de l'énergie éolienne flottante et maturité de l'industrie.
- Conception de solutions de base fixes appropriées pour les grandes éoliennes de production d'électricité sur les sites en eau peu profonde dans un environnement difficile.
- Capacité de la chaîne d'approvisionnement et renforcement des capacités.
- Contraintes du réseau.
- Établissement d'un parcours d'accès au marché.
- Complexité de la logistique et de l'installation pour les grands composants et projets, y compris les contraintes de la fenêtre météorologique de navigation (particulièrement important pour les zones géographiques où les conditions météorologiques et océaniques sont fortes).
- Remplacement de composants majeurs, en particulier pour l'énergie éolienne flottante, dans des conditions météorologiques océaniques fortes.

## DÉFIS ET RISQUES PLUS LARGES À TENIR COMPTE :

- Des dépenses importantes liées au projet sont nécessaires avant de garantir la mise sur le marché.
- Établissement des plans de renforcement efficaces compte tenu des pénuries de ressources dans l'industrie.
- Intégration de la chaîne d'approvisionnement, des plans d'innovation et de la stratégie d'ingénierie et de livraison.
- Atteinte de l'alignement et définition des processus de prise de décision appropriés pour éviter des retards de projet/une livraison sous-optimale du travail dans des coentreprises/partenariats.
- Risques associés à la non-définition des coûts et à l'élaboration d'une stratégie réaliste de réduction des coûts assez tôt dans le projet.
- Les défis de conception incluent une forte charge environnementale, la conception avec de grandes éoliennes de production d'électricité, la minimisation de la taille / du poids des fondations, les défis d'assemblage et d'intégration liés au niveau de maturité de l'énergie éolienne flottante.
- Le manque de données opérationnelles pour l'énergie éolienne flottante et pour les nouveaux modèles d'éoliennes de production d'électricité augmente le risque opérationnel.

## POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LE CONTEXTE DU CANADA :

- Bonnes caractéristiques des ressources éoliennes apportant des facteurs de capacité élevés.
- Des zones assez étendues qui sont potentiellement techniquement appropriées pour le développement; ce qui peut mener à un marché important pour le Canada si le parcours vers le marché et d'autres contraintes/défis peuvent être surmontés.
- Possibilité d'établir de nouvelles approches pour développer des projets de manière plus durable.
- Possibilité de devenir un pôle d'énergie éolienne en mer, y compris pour la production d'énergie éolienne flottante et d'hydrogène (et/ou dérivés).
- Fort potentiel de création d'emplois et de croissance économique.
- Possibilité de transfert de compétences de l'industrie pétrolière, maintenance de lignes électriques et éoliennes terrestres.
- Occasions d'exportation telles que l'électricité vers les États-Unis.

# OBJECTIFS

Ceux-ci constituent les principaux facteurs de la fixation des objectifs pour la ronde de location des fonds marins, et OWC a élaboré un ensemble d'objectifs recommandés en ce qui concerne les aspirations de l'industrie ainsi que les premières rondes de location, justifiées par l'analyse contextuelle :

## PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT D'UNE INDUSTRIE ÉOLIENNE EN MER AU CANADA :

- Utiliser l'énergie éolienne en mer comme l'un des principaux catalyseurs de l'atteinte des objectifs climatiques du Canada (dans le cadre d'une stratégie énergétique intégrée plus vaste).
- Convertir de façon optimale les possibilités d'établissement d'un marché de l'énergie éolienne en mer au Canada.
- Soutenir la croissance de l'électrification et de la production d'hydrogène vert.
- Générer des occasions de développement local pour les communautés et les entreprises.
- Stimuler l'investissement et la croissance de l'industrie.

## LA CONCEPTION DE LA RONDE DE LOCATION DEVRAIT PROMOUVOIR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS POUR S'ALIGNER SUR LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Éthos de développement inclusif, durable et collaboratif.
- Exécution du projet en temps opportun en tenant compte de la gestion appropriée des risques et des facteurs d'influence externes.
- Livraison assurée, compétente et engagée.
- Développement intégré de l'industrie.
- Partage proactif des connaissances.
- Susciter un fort intérêt pour la ronde de location des fonds marins au Canada; ce qui mène à des candidats/soumissions attrayants.



# RECOMMANDATIONS

Un ensemble de recommandations pour la conception du processus, le contenu de la demande, la méthode d'évaluation et les mesures d'application a ensuite été élaboré pour s'aligner sur ces objectifs en tenant compte du contexte canadien plus vaste et en utilisant les principes élaborés à partir de l'examen des rondes de location mondiale. Elles sont étayées par une série d'actions habilitantes recommandées qui doivent être menées à bien pour réaliser tout le potentiel de la ronde de location :

- Élaborer une vision pour l'industrie afin d'établir des attentes et d'orienter les décisions des promoteurs en ce qui concerne les concepts et les échéanciers des projets. Cette vision devrait tenir compte d'un vaste éventail d'approches compte tenu des niveaux élevés d'incertitude actuels en ce qui concerne l'orientation optimale du marché. Elle devrait tenir compte aussi des capacités de la chaîne d'approvisionnement et des projections de croissance réalistes ainsi que des objectifs souhaités pour le nombre de déploiements pour l'énergie éolienne en mer au fil du temps.
- Développer un plan de réseau holistique pour les mises à niveau afin de s'adapter aux projets connectés au réseau.
- Fournir la date et l'emplacement de connexion aux projets dès que possible (lorsque le réseau doit être utilisé).
- Élaborer un plan pour les prélèvements alternatifs pour compléter l'option de réseau domestique.
- Introduire un régime de subventions (au moins pour les projets antérieurs en préparation).
- Combiner cela avec un parcours garanti vers le marché (c'est-à-dire une forme d'APP).
- Veiller à ce que le système de réglementation soit clair et rationalisé en ce qui concerne l'obtention des approbations nécessaires (déjà en cours d'élaboration pour T.-N.-L. et N.-É.).
- Favoriser une approche efficace et pragmatique des exigences en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement et d'octroi de permis.

PROCESS	DEMANDE	ÉVALUATION	MISE EN FORCE
<p><b>GE-1 :</b> Processus en deux étapes avec ronde de location des fonds marins distincte d'abord suivi d'une vente aux enchères du parcours vers le marché plus tard dans le calendrier de développement du projet afin d'atténuer les risques et d'encourager les échéanciers appropriés du projet.</p> <p><b>GE-2 :</b> Une approche coordonnée pour définir un vivier complet de rondes de location dès le départ afin de renforcer la confiance des investisseurs.</p> <p><b>GE-3 :</b> Trouver le juste équilibre entre les activités menées par le gouvernement, l'organisme de réglementation et le promoteur pour faciliter le développement de l'industrie.</p>	<p><b>AP-1 :</b> Utiliser une combinaison de cases à cocher et de réponses écrites en texte libre pour réduire la complexité dans la mesure du possible tout en soutenant une méthode d'évaluation efficace.</p> <p><b>AP-2 :</b> Demande structurée en sections clairement délimitées avec des domaines thématiques spécifiques et des objectifs d'évaluation énoncés pour chacun.</p> <p><b>AP-3 :</b> Approche pragmatique des limites de pages dans la demande.</p> <p><b>AP-4 :</b> Des notes d'orientation complètes accompagnées du formulaire de demande à l'appui d'une stratégie de communication efficace tout au long du processus.</p>	<p><b>EV-1 :</b> Élaborer un processus d'évaluation clair et approfondi qui favorise une différenciation équitable entre les candidats.</p> <p><b>EV-2 :</b> Investir dans des spécialistes indépendants du sujet pour compléter l'évaluation de chaque section de la demande.</p> <p><b>EV-3 :</b> Utilisation de critères simples de réussite/échec pour couvrir les éléments d'admissibilité et de diligence raisonnable de la demande.</p> <p><b>EV-4 :</b> Intégrer des contrôles de cohérence et de crédibilité basés sur des métriques dans toute la demande.</p>	<p><b>EN-1 :</b> Des mesures d'application plus strictes devraient être incluses dans les modalités que celles qui ont été observées précédemment dans les rondes de location d'autres juridictions, mais celles-ci doivent tenir compte des facteurs externes.</p> <p><b>EN-2 :</b> Utiliser un système concurrentiel de subvention/parcours vers le marché plus tard dans le processus de développement à titre de mesure d'application secondaire pour promouvoir une approche de livraison saine lors de la construction et l'exploitation.</p>

# RECOMMANDATIONS

PROCESS	DEMANDE	ÉVALUATION	MISE EN FORCE
<b>GE-4</b> : Une approche coordonnée de la spécification des limites du site qui offre aux promoteurs la liberté d'optimiser des projets tout en favorisant une utilisation efficace des fonds marins.	<b>AP-5</b> : Déclaration succincte des informations de base pour donner confiance au respect des règles et des critères d'admissibilité dès le début de la demande.	<b>EV-5</b> : Utiliser un système de pondération dans les sections de la demande pour établir l'équilibre souhaité et indiquer clairement les priorités aux candidats.	
<b>GE-5</b> : Fournir des limites supérieure et inférieure aux capacités du projet, mais maintenir la souplesse nécessaire pour que les candidats choisissent les autres caractéristiques du projet.	<b>AP-6</b> : Inclusion de la description du projet pour étayer les sections de demande subséquentes plutôt que comme différentiateur direct entre les candidats.	<b>EV-6</b> : Utiliser un système de classement relatif entre les candidats pour promouvoir une évaluation plus équitable.	
<b>GE-6</b> : Inclure des critères autres que les prix comme élément majeur dans le processus de demande de location des fonds marins, car ils offrent une occasion clé de diriger la progression de l'industrie; ce qui est particulièrement important dans un nouveau marché.	<b>AP-7</b> : Inclusion d'une section sur l'éthique de développement du candidat avec des principes de durabilité, de collaboration, d'éthique, d'équité et de co-utilisation récompensés.	<b>EV-7</b> : Créer un système de notation détaillé pour évaluer les réponses des demandes et soutenir le processus de classement.	
<b>GE-7</b> : Au plus, le prix devrait être utilisé uniquement à titre de différentiateur secondaire dans la demande et devrait être plafonné.	<b>AP-8</b> : Inclusion d'une section qui évalue la capacité à livrer un calendrier de projet efficace avec une forte sensibilisation aux risques et une planification efficace de l'atténuation.	<b>EV-8</b> : Éliminer la possibilité de liens dans le processus qui conduisent à une résolution et à des sélections arbitraires.	
<b>GE-8</b> : Veiller à ce que le processus de demande soit raisonnablement simple et concis afin de rehausser l'attrait et d'éviter tout retard dans le calendrier d'élaboration du projet.	<b>AP-9</b> : Inclusion d'une section permettant d'évaluer la compétence du candidat en tant qu'aspect essentiel pour atteindre l'objectif de livraison en temps opportun dans un nouveau marché.	<b>EV-9</b> : L'assurance de la qualité et la cohérence du marquage sont essentielles à une approche acceptée par l'industrie.	
<b>GE-9</b> : Fournir dès que possible des informations complètes sur le processus, la structure, les exigences et les dates.	<b>AP-10</b> : Inclure une section qui évalue l'engagement à livrer le projet afin de fournir l'assurance que le promoteur respectera son plan de livraison.	<b>EV-10</b> : Une approche équilibrée de la transparence en ce qui concerne les renseignements sur la méthode d'évaluation qui sont fournis aux demandeurs.	
<b>GE-10</b> : Favoriser la diversité des candidats et des récompenses afin de soutenir la réduction du risque global de développement.	<b>AP-11</b> : Inclure une section sur la contribution au développement de l'industrie avec des avantages pour le projet ainsi que pour l'industrie dans son ensemble.		
<b>GE-11</b> : Examiner et réviser des objectifs et de l'approche pour les futures rondes de location.	<b>AP-12</b> : Inclure une section sur le partage des connaissances et les leçons apprises en récompensant les candidats qui démontrent une approche proactive		

# PROCHAINES ÉTAPES

Finalement, les prochaines étapes cruciales ont été définies pour soutenir la mise en œuvre efficace de la première ronde de location :

1. Fixer des objectifs clairs pour l'industrie et, par conséquent, pour la première ronde de location.
2. Si les possibilités offertes par la collaboration en matière de collecte de données doivent être exploitées (en particulier en ce qui concerne les levés aériens de longue durée pour l'ornithologie et les mammifères marins), les parties prenantes concernées doivent s'engager de manière proactive et élaborer les spécifications et les exigences des levés de site dès que possible.
3. Un engagement précoce et étendu avec tous les groupes de parties prenantes avant la ronde de location pour s'assurer que les parties prenantes disposent des bons outils pour être en mesure de s'engager de façon appropriée. Cela devrait réduire le risque de retards pendant la ronde de location des fonds marins et créer un précédent pour un engagement positif pendant l'élaboration du projet à plus long terme.
4. Élaboration d'un plan global de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'évaluation des capacités et les projections de renforcement des capacités. Utiliser ceci pour déterminer une taille appropriée (en termes de capacité totale) et un calendrier pour la première ronde de location et les suivantes.
5. Évaluation de l'économie de coût actualisé de l'énergie (LCoE)/projet dans les zones RA, examen des tendances de tarification des fonds marins dans d'autres juridictions et évaluation de l'impact des différents frais et structures de frais sur les projets pour sélectionner le modèle de tarification privilégiée.
6. La directive du gouvernement fédéral sur la ronde de location des fonds marins devrait être rédigée et communiquée dès que possible afin que les entités concernées (par exemple, les administrations locales, l'organisme de réglementation) aient suffisamment de temps pour participer, concevoir et mettre en œuvre une ronde de location efficace des fonds marins.
7. Demander conseil à un spécialiste sur les conceptions de demande et d'évaluation.
8. Cartographie détaillée et analyse des options pour élaborer des options viables de mise sur le marché pour l'ensemble du vivier de projets et élaboration d'une stratégie et d'un plan de mise en œuvre (par exemple, envisager d'autres types d'offres telles que l'exportation vers les États-Unis, la production d'hydrogène et de dérivés).
9. Plan d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie du réseau assurant une approche coordonnée pour définir les objectifs de capacité, les emplacements de connexion et les calendriers.





marine  
renewables  
canada

 **SUPER GRAPPE DES  
OCÉANS DU CANADA**